



**NEW**

# Contribution Hadj

Dans le cadre du Partenariat FOSC-MUTEG, et conformément aux orientations du Président du CG-FOSC, nous avons l'honneur de porter à la connaissance des travailleuses, travailleurs et retraités des filiales du Groupe Sonelgaz, rattachées au FOSC, et adhérents à la MUTEG, qu'il a été décidé, **l'attribution de la contribution Hadj**

**avant le départ aux lieux saints de l'Islam.**

**AGENT ACTIF  
OU RETRAITÉ**

**200 000 DA**

**ACCOMPAGNÉ  
DU CONJOINT**

**100 000 DA**  
Supplémentaire

**DOSSIER À  
FOURNIR  
AVANT DÉPART**

à déposer au niveau de la région  
FOSC d'appartenance

- ✓ Imprimé normalisé dûment renseigné et signé
- ✓ Copie billet(s) d'avion
- ✓ Copie(s) certificat najjah baladi
- ✓ Copie(s) versement
- ✓ Copie de l'attestation de retraité (pour les retraités)
- ✓ (01) Photo d'identité récente
- ✓ Copie de l'acte de mariage pour le conjoint
- ✓ Chèque barré (numéro de compte RIP/RIB)

**DOSSIER À  
COMPLÉTER AU  
RETOUR**

à déposer au niveau de la région  
FOSC d'appartenance

- ✓ Copie(s) passeport biométrique faisant apparaître le visa hadj et le cachet humide de sortie et d'entrée aux lieux saints de l'Islam.